Monsieur Christian Poiret
Président du conseil départemental du Nord

Lille, le 23 novembre 2026

Conformément à l'article L.25152 du code du travail, le syndicat CGT des personnels du Département du Nord dépose un préavis de grève le mardi 1 décembre 2026 à compter de 0H00 et jusque 23h59 concernant l'ensemble du personnel du Département du Nord (titulaire et non titulaire)

Par ce préavis nous portons les revendications suivantes portant sur les rémunérations directes et indirectes.

Le nouveau plan mortifère, qui succède à la réforme scélérate sur les retraites, c'est une saignée budgétaire de plus de 40 milliards d'euros. Une saignée d'une brutalité sociale quasi-inédite.

Une saignée qui n'a d'autre but que de compenser les cadeaux fiscaux consentis par Macron aux grandes entreprises et aux plus riches depuis 2017.

Car, ne nous y trompons pas, si la dette publique a augmenté depuis cette date, c'est parce que le déficit a été creusé, non pas par une quelconque dérive incontrôlée des dépenses publiques, mais pour une large part par une baisse des recettes sciemment organisée au profit des plus nantis (baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés, des « impôts de production », mise en place du prélèvement forfaitaire unique, remplacement de l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière (IFI), …).

Et pour quels résultats sociaux ? Une augmentation sans précédent de la pauvreté (le taux de pauvreté culminant en 2023, et selon les dernières statistiques publiées par l'INSEE, à 15,4 % de la population hexagonale, un taux jamais atteint depuis que l'INSEE procède à son calcul) et une hausse historique des inégalités.

Face à ce cruel constat, Macron et son gouvernement s'entêtent, en s'acharnant notamment et une fois encore, sur les services publics :

• coupes budgétaires (notamment pour les ministères sociaux),
• suppression en 2026 de 3 000 emplois publics,
• non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois dès 2027,
• économies de 5,3 milliards d'euros pour les collectivités locales,
• gel du point d'indice.

Ainsi, la CGT des personnels du Département du Nord appelle les agents publics à se mobiliser de nouveau largement pour une journée de grève et de manifestations afin d'exiger :
• l'augmentation immédiate et, *a minima*, de 10 % de la valeur du point d'indice avec à moyen terme le point d'indice à 6€ et une augmentation des effectifs des services publics,
• l'abrogation des 1607 h et la mise en place des 32 h par semaine,
• la suppression du jour de carence et le retour à une prise en charge à 100 % dès le
Premier jour en arrêt maladie,
• l'abrogation de la réforme des retraites et l'adoption du départ à 60 ans pour toutes
Et tous à taux plein (hors départs anticipés pour les métiers pénibles),

Par ailleurs, et localement, la CGT des personnels du Département du Nord exige de la collectivité qu'elle affirme sa volonté de maintien des services publics de qualité en :

- Arrêtant immédiatement toutes les externalisations (entretien des locaux, accueil des musées, DSIN).
- Dressant un véritable diagnostic en matière d'égalité Femmes/Hommes afin de mettre en place des actions visibles et utiles à toutes et tous.
- Mettant en œuvre un plan de recrutement ambitieux pour pallier le manque d'effectifs dans les services
- En élargissant des critères de proposabilité dans le cadre des lignes directrices de Gestion (LDG)
- En augmentant la valeur faciale de la part employeur du ticket déjeuner
- Une véritable politique d'inclusion qui répond à l'esprit de la loi de 2005
- Recrutant des agents statutaires (et non des contractuels ou des intérimaires) partout où le bon fonctionnement du service public l'exige (c'est-à-dire presque partout),
- Redonnant du sens aux différents concours et examens professionnels en accompagnant les collègues dans leur réussite

Pour les assfam :

- En augmentant l'allocation d'entretien.
- En versant l'allocation sociale dans les mêmes conditions que l'ensemble des agentes et agents du département.
- En leur attribuant les chèques déjeuner

En conséquence, la CGT des Personnels du département du Nord dépose **un préavis de grève pour la journée du 1er décembre 2026 de 0h00 à 24h00 pour l'ensemble des agents de notre collectivité.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Personnel du département du Nord
la cgt
Syndicat CGT
51 rue Gustave Delory 59047 Lille
E 101, nouveau forum, rue Gustave Delory 59047 Lille
03 59 73 65 73
cgt@lenord.fr